

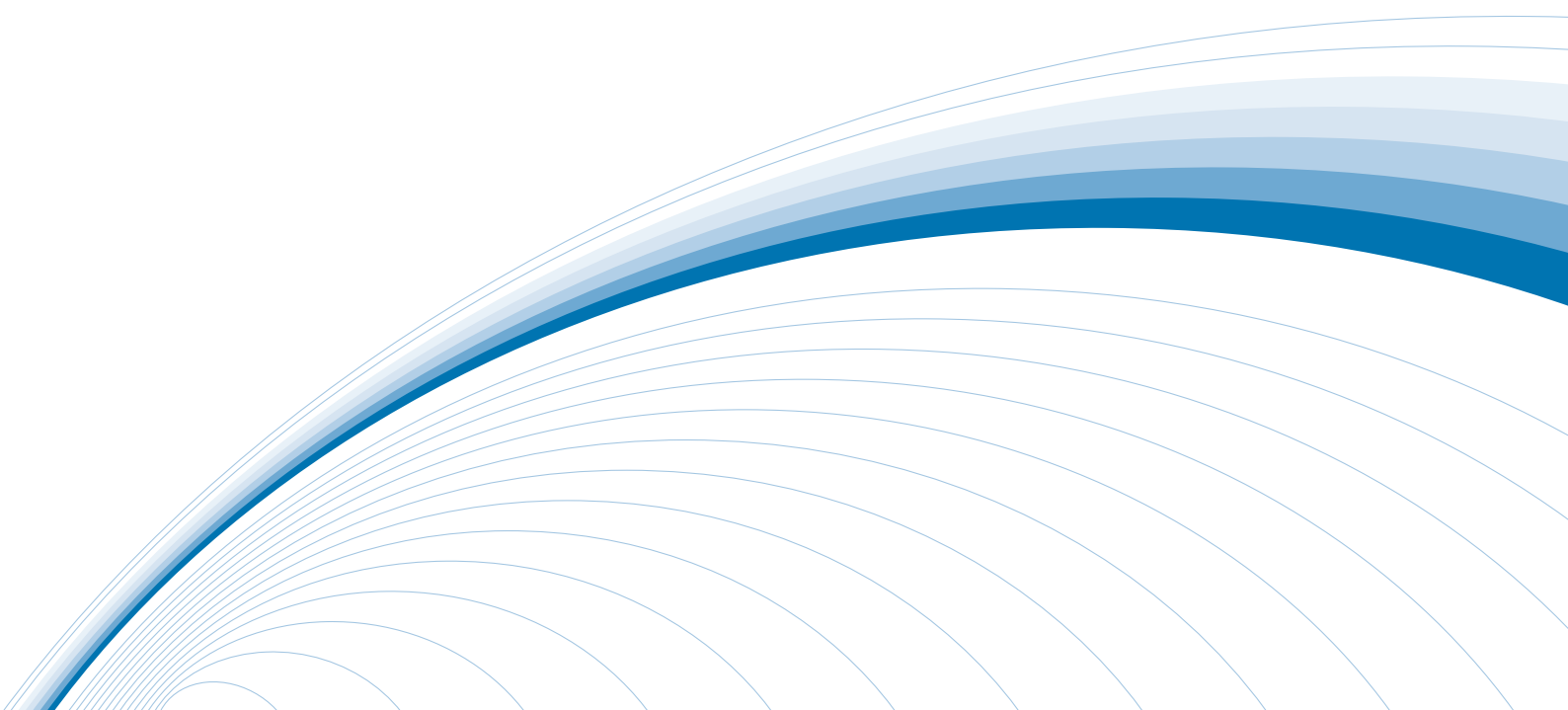


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Segreteria di Stato dell'economia SECO
Secretariat da stadi per l'economia SECO



Accréditation



L'accréditation promeut la sécurité et la qualité des produits et services

Le terme accréditation contient le mot latin « credere » : croire, confier, dans lequel on trouve « dare » : donner, offrir. Par conséquent, accréditation signifie également donner confiance. Elle permet aux gens d'avoir confiance en les organismes accrédités qui fournissent leurs services de manière compétente et fiable.



Editeur

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Service d'accréditation suisse (SAS)
Lindenweg 50, CH-3003 Berne-Wabern
Tél. +41 31 32 33 511, Fax +41 31 32 33 510
www.sas.ch

Service d'accréditation suisse SAS

Agence pour la Suisse romande
Boulevard de Grancy 37, CH-1006 Lausanne
Tél. +41 21 614 70 70, Fax +41 21 614 70 79
www.sas.ch

Commande de publications

Des brochures « Accréditation » supplémentaires ainsi que le Rapport annuel du SAS peuvent être commandés auprès de l'éditeur.

Photos

Marcus Burger, CH-3123 Belp
Getty Images, D-80469 Munich
mediacolor's, CH-8047 Zurich
METAS, CH-3003 Berne-Wabern
André Springer, CH-8810 Horgen
XL Digitale Fotos, CH-8025 Zurich

Les entreprises suivantes ont eu l'amabilité de participer à cette brochure en mettant à disposition du matériel photographique:

Bänziger + Köppel + Brändli + Partner, CH-7000 Coire
Comet Photo, CH-8006 Zurich
Carrosserie Gangloff AG, CH-3008 Berne
Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC), CH-2400 Le Locle
Doppelmayr Seilbahnen AG, CH-3602 Thoune
Holcim Schweiz AG, CH-8050 Zurich
Mapei Suisse SA, CH-1642 Sorens
Schindler Aufzüge AG, CH-6031 Ebikon
Schweizer Milchproduzenten, CH-3000 Berne
Siemens AG, D-80333 Munich
Swisscom Mobile, CH-3050 Berne

Reproduction

Autorisée avec indication de la source, justificatif souhaité.

Edition

1.3.2010

Agence

Republica AG
Wasserwerksgasse 37
CH-3000 Berne 13



Sommaire

Objectif

Rapports et certificats reconnus au niveau international **4**

Rôle

Confiance grâce à la transparence et à la comparabilité **6**

Répercussions

Compétences futures et processus d'apprentissage sont intimement liés **8**

Structure

Réseau national basé sur des critères internationaux **10**

Organisation

Compétence technique et expérience au premier plan **12**

Terminologie

Vocabulaire technique **14**

Reconnaissance des rapports et certificats au niveau international

L'accréditation exerce une fonction importante dans la vie économique actuelle : elle rend la reconnaissance internationale des rapports d'évaluation et certificats de conformité possible. L'accréditation reconnaît la compétence d'un organisme à effectuer une prestation clairement définie de manière hautement fiable et conforme à la qualité exigée. Cela nécessite, de la part des organismes accrédités, l'utilisation d'un savoir-faire spécialisé et la mise en place de structures adaptées, permettant des décisions systématiques et des processus d'apprentissage.

Le Service d'accréditation suisse (SAS) évalue et atteste la compétence technique et la qualité de:

- services de laboratoires d'étalonnage et d'essais
 - d'organismes d'inspection
 - de fournisseurs d'essais interlaboratoires
 - de producteurs de matériaux de référence
 - d'organismes procédant à la certification de produits
 - de systèmes de management et de personnel,
- en se basant sur les normes ISO (CASCO) et du CEN/CENELEC. L'accréditation contribue de manière importante à la reconnaissance de ces organismes sur les marchés globalisés et à leur compétitivité. Ceci est d'une importance primordiale pour la place économique que constitue la Suisse. Les exemples suivants illustrent les tâches importantes remplies par les organismes accrédités:

- Les équipements de mesure de fabricants et fournisseurs de services doivent être étalonnés afin de permettre des mesures correctes. Les **laboratoires d'étalonnage accrédités** exécutent cette tâche avec la précision exigée, en tenant compte de la traçabilité par rapport au Système International d'unités (SI).
- Dans la vie quotidienne, l'économie et les consommateurs dépendent d'analyses et de contrôles fiables, comme par exemple dans le domaine des denrées alimentaires, des appareils électrotechniques, des matériaux de construction, des analyses médicodiagnostiques et des analyses génétiques forensiques. Les **laboratoires d'essais accrédités** effectuent ces analyses et contrôles de manière fiable.
- Les laboratoires et fabricants de produits dépendent de matériaux de référence fiables afin de procéder à des essais fiables. Les **producteurs de matériaux de référence accrédités** assurent la fiabilité des caractéristiques des matériaux de référence ainsi que la traçabilité des valeurs certifiées aux unités de base du Système International d'unités (SI).

- Pour les laboratoires et organismes d'inspection, il est important que leurs mesures soient comparables à d'autres mesures. Les **fournisseurs d'essais interlaboratoires accrédités** fournissent des échantillons aux caractéristiques garanties et valident les résultats obtenus par des tiers avec ces échantillons.
- Pour le citoyen, il est important que tout risque concernant les denrées alimentaires, médicaments et installations techniques soit détecté à temps. Les **organismes d'inspection accrédités** remplissent cette tâche avec une haute fiabilité.
- **Les organismes de certification pour systèmes de management accrédités** délivrent des certificats attestant la conformité des systèmes de management évalués aux exigences de la norme ainsi que leur efficacité. De ce fait, les clients ont confiance que ces entreprises disposent de structures et procédures de travail aptes à garantir un service dans les délais et conforme à la qualité convenue. Il existe actuellement des systèmes de management dans les domaines de la qualité, de la sécurité informatique, de la sécurité des denrées alimentaires, de l'environnement, de la sécurité au travail, etc.



Du lait frais au fromage de haute qualité: un suivi grâce à des concepts de sécurité établis et des contrôles

Pour une consommation de denrées alimentaires sans soucis



- Un grand nombre d'entreprises dépend de spécialistes reconnus, dont les compétences répondent à des critères clairement définis. Parmi ces spécialistes, on trouve des soudeurs, auditeurs, des experts judiciaires et des chefs de projets dans le domaine de l'économie. **Les organismes de certification de personnel accrédités** attestent cette compétence technique de façon à ce que l'économie et la société puissent compter sur ces spécialistes.
- Les consommateurs et l'industrie de transformation sont tributaires de la conformité de produits à des exigences définies. Après évaluation, les **organismes de certification de produits** attestent cette conformité de manière crédible.



Le Service d'accréditation suisse évalue la compétence de laboratoires d'étalonnage et d'essais, d'organismes d'inspection et de certification ainsi que de producteurs de matériaux de référence et de fournisseurs d'essais interlaboratoires.

Service d'accréditation suisse (SAS)



Organismes d'évaluation de la conformité

Laboratoires d'étalonnage (SCS)*

Laboratoires d'essais (STS)*

Producteurs de matériaux de référence (SRMS)

Fournisseurs d'essais interlaboratoires (SPTS)

Organismes d'inspection (SIS)

Organismes de certification (SCES)*

Produits (SCESp)

Personnel (SCESe)

Systèmes de management (SCESm)

* Expl.: Swiss Calibration Service; Swiss Testing Service

* Expl.: Swiss Certification Service

Confiance grâce à la transparence et à la comparabilité

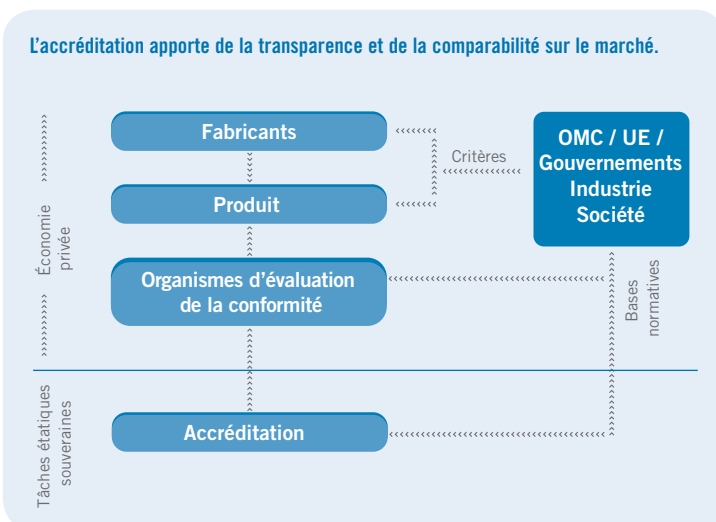
L'accréditation atteste la compétence d'un organisme à effectuer un service défini de manière compétente, fiable et efficace. L'accréditation développe la confiance dans les services fournis par les organismes accrédités. Elle crée, au niveau national et international, la transparence et la comparabilité sur le marché.

La Suisse dispose, en comparaison internationale, d'un nombre élevé d'organismes accrédités pour toujours plus de domaines techniques. Il s'agit là de firmes individuelles ou de départements de grandes entreprises, mais aussi d'associations, d'offices fédéraux et cantonaux, d'universités et d'instituts de recherche. Le cercle de clients des organismes accrédités est tout aussi divers: l'économie et les autorités font appel à leurs services aussi bien que la science et la recherche.

Dans le **domaine réglementé**, les essais et évaluations de conformité ont pour conséquence que les produits et services sont conformes aux exigences, que la sécurité est

garantie et que les consommateurs sont protégés. Les laboratoires d'essais et les organismes d'évaluation de la conformité accrédités contrôlent de manière fiable, si les produits et services répondent aux bases légales.

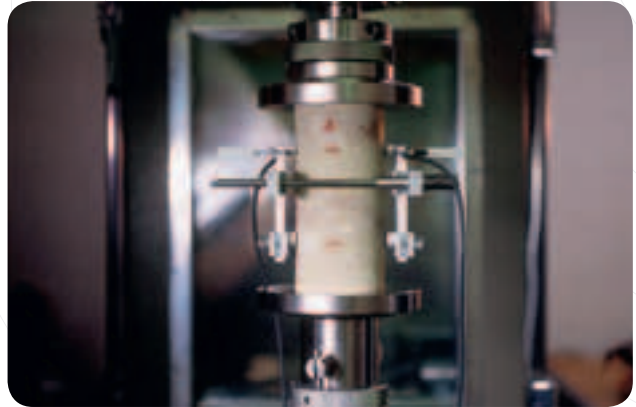
Dans le **domaine non réglementé**, les produits et services sont mis sur le marché sur la base de contrats de droit privé. Les co-contractants déterminent les exigences auxquelles l'objet du contrat et, à la rigueur, le système de management du fabricant ou fournisseur de services doivent répondre. Les organismes d'évaluation de la conformité jouent un rôle central lors de l'évaluation de produits complexes et de systèmes de management modernes.





De la composition correcte d'un mélange de béton jusqu'à la finition de l'édifice effectuée selon les règles de l'art: des contrôles et inspections fiables ainsi que des procédures de management efficaces sont nécessaires

Pour surmonter les obstacles en toute sécurité



Compétences futures et processus d'apprentissage sont intimement liés

Les organisations bien structurées et innovantes possèdent un avantage certain sur un marché sévèrement disputé. L'innovation implique la motivation et des processus d'apprentissage de la part de chaque collaborateur. L'accréditation confirme qu'un organisme assure et développe constamment sa compétence et la qualité de ses services.

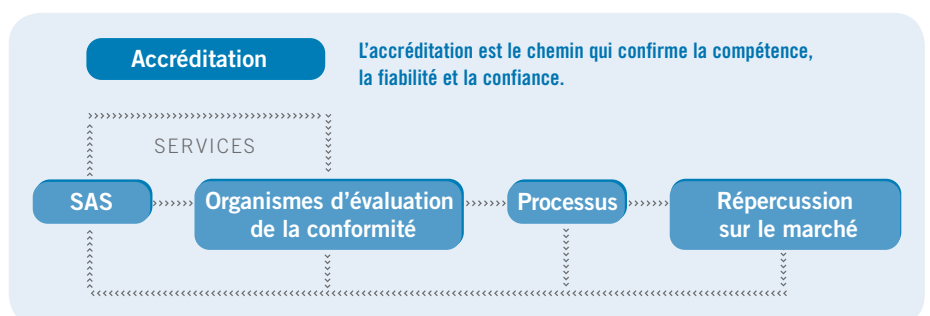
Le Service d'accréditation suisse (SAS) a pour tâches de déterminer si un organisme possède le savoir-faire nécessaire et les conditions pour la fourniture de services fiables. Les procédures doivent être structurées de manière claire; les systèmes de management doivent rendre des processus d'apprentissage possibles afin que la compétence et la fiabilité soient garanties à long terme. De ce fait, évaluer signifie donner un feed-back concernant les connaissances professionnelles, l'infrastructure et le système de management.

Fonctionnement de l'accréditation, à l'exemple de la fabrication et l'exploitation de remontées mécaniques:

- Les laboratoires d'étalonnage accrédités étalonnent les équipements de mesure pour les essais de matériaux;
- Les producteurs de matériaux de référence accrédités mettent des échantillons de référence à disposition;
- Les laboratoires d'essais accrédités vérifient les composants de systèmes mécaniques, hydrauliques et électroniques et attestent leur qualité et sécurité;
- Les organismes d'inspection accrédités inspectent les installations techniques de remontées mécaniques;

- Les organismes de certification de produits accrédités certifient les composants de sécurité des remontées mécaniques. Ils attestent leur conformité aux exigences de sécurité de manière compétente, à l'aide de certificats fiables;
- Les organismes de certification évaluent les systèmes de management des fabricants et entreprises de remontées mécaniques et l'efficacité de ces systèmes de manière compétente;
- Les organismes de certification de personnel examinent la formation et la compétence technique de spécialistes de manière fiable.

Dans l'ensemble de la chaîne de production et de services, on peut donc avoir confiance que les organismes accrédités fournissent leurs services de manière compétente et fiable. L'accréditation représente le contrôle faitier de la chaîne de qualité.



- De la planification détaillée aux contrôles de sécurité sophistiqués: des procédures systématiques et fiables sont nécessaires

Pour garantir la sécurité des passagers et leur inspirer confiance



Réseau national basé sur des critères internationaux

L'accréditation constitue non seulement un réseau national, mais elle est également basée sur des critères internationaux. Elle est un excellent instrument pour la mise en application d'accords interétatiques et contribue de manière importante à l'élimination des entraves techniques au commerce.

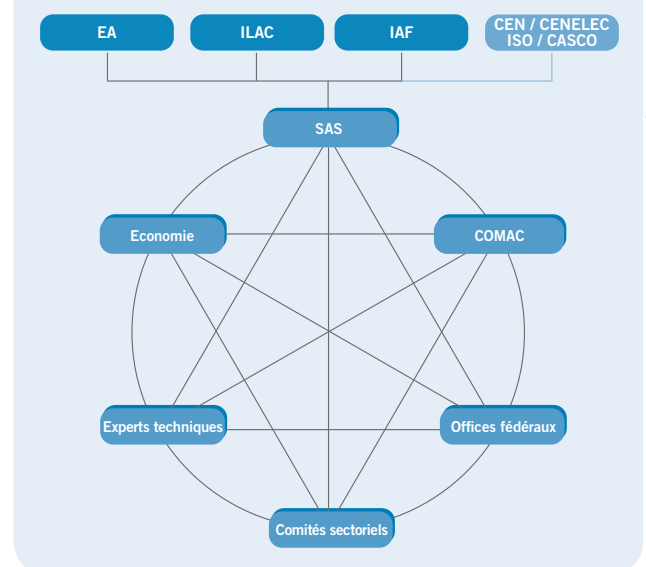
Depuis longtemps, la concurrence internationale n'a plus exclusivement lieu entre entreprises, les conditions cadres liées aux lieux d'implantation nationaux et régionaux sont également d'une importance cruciale. Une infrastructure solide d'organismes d'évaluation de la conformité compétents contribue de façon significative à l'attractivité de la Suisse en tant que place économique en comparaison avec les places économiques internationales.

Ceci peut être illustré à l'aide d'un exemple: Dans le cadre du **concept de l'Approche Globale** de la Communauté Européenne (CE), des directives uniformes, qui définissent les exigences fondamentales, tout spécialement celles définissant la sûreté d'un produit, prennent la place des normes nationales. Les produits qui relèvent d'une telle directive, sont munis – sous condition d'être conformes – du sigle CE (CE = Communauté européenne). Ils peuvent être mis en libre circulation dans l'Espace Economique Européen (EEE). Afin de pouvoir réaliser ce concept de manière complète, chaque Etat participant doit disposer de laboratoires d'étalonnage, d'essais, d'organismes d'inspection et de certification compétents.

Des **accords multilatéraux** entre organismes d'accréditations intra- et extra-européens garantissent, à l'échelle mondiale, l'harmonisation des accréditations. Ils créent la base pour la reconnaissance internationale des rapports d'évaluation et des certificats de conformité. De ce fait, une des tâches importantes du SAS est de représenter les intérêts de la Suisse auprès des organisations internationales telles que l'European co-operation for Accreditation (EA), l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) et l'International Accreditation Forum (IAF). Ces organisations sont soutenues par l'Organisation Mondiale du commerce (OMC) resp. la Commission de l'UE. Cette dernière a élaboré des prescriptions légales qui sont actuellement en vigueur dans tout l'EEE. De ce fait, les gouvernements nationaux ont l'obligation d'assurer la fiabilité de leurs systèmes d'accréditation. En Europe, l'EA et l'AELE

(Association Européenne de Libre Echange) assument, en collaboration avec l'économie et les consommateurs, un contrôle supérieur des tâches de l'EA. Les organisations internationales d'accréditation élaborent les bases afin d'harmoniser les critères de l'accréditation et les procédures d'évaluation, de manière à ce que la fiabilité des rapports d'évaluation et certificats de conformité pour la palette entière de produits et services soit assurée à l'échelle mondiale. Les organismes accrédités suisses gagnent ainsi en crédibilité au niveau international.

Un bon réseau d'intérêts nationaux ainsi qu'une coopération internationale active constituent un aspect important de l'accréditation.





De la conception technique à la réalisation en tenant compte des facteurs écologiques: des mesures, des essais et des structures de management efficaces sont nécessaires

Pour l'établissement d'une communication fiable



Abréviation des organismes actifs dans et autour de l'accréditation

EA	European co-operation for Accreditation
ILAC	International Laboratory Accreditation Cooperation
IAF	International Accreditation Forum
CEN	Comité européen de normalisation
CENELEC	Comité européen de normalisation électrotechnique
ISO	International Organization for Standardization
CASCO	Committee on Conformity Assessment
SAS	Service d'accréditation suisse
COMAC	Commission fédérale d'accréditation

Compétence technique et expérience au premier plan

Les questions technico-scientifiques et l'efficacité des procédures dans le domaine du management jouent un rôle primordial dans la procédure d'accréditation. Les responsables d'évaluation du Service d'accréditation suisse (SAS) disposent d'une formation technique adéquate, d'une expérience pratique de plusieurs années et de connaissances approfondies dans le domaine de la gestion de systèmes de management. Une grande importance est donnée à leur formation continue. Ceci les qualifie pour conduire des évaluations, de manière compétente et adaptée aux besoins dans un environnement en perpétuelle évolution.

De part ses évaluations, le SAS contribue à la garantie et au développement du haut niveau des laboratoires d'essais et des organismes d'évaluation de la conformité suisses. Le SAS fait régulièrement appel à des experts techniques externes disposant de connaissances approfondies et d'une expérience spécifique dans le domaine correspondant. Des comités sectoriels élaborent l'interprétation spécifique technique des normes et assistent le SAS lors de la mise en application de ces dernières dans le domaine requis.

Le SAS a été fondé en 1991. Il fait partie du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO. Son activité est basée sur la Loi fédérale sur l'élimination des entraves techniques au commerce (RS 946.51, LETC) et sur l'Ordonnance sur le système suisse d'accréditation et la désignation de laboratoires d'essais et d'organismes d'évaluation de la conformité, d'enregistrement et d'homologation (RS 946.512, OAccD). Le SAS est assisté par la Commission fédérale d'accréditation, qui conseille le SAS, l'économie et les autorités en matière de questions fondamentales concernant l'accréditation (RS 941.291.4, Ordonnance du DFE sur la commission fédérale d'accréditation).

La procédure d'accréditation commence par une **inscription** auprès du SAS. La **discussion d'information** permet d'élucider des questions de base comme celles concernant la procédure et la portée d'accréditation. La **visite préliminaire** a lieu une fois que l'organisme à accréditer a pris les mesures de mise en application de la norme correspondante. Lors de cette visite, l'équipe d'évaluation – constituée du responsable d'évaluation du SAS et d'un ou plusieurs experts techniques – prend connaissance de la portée d'accréditation prévue pour l'évaluation et donne son avis sur les documents pertinents pour l'accréditation reçus préalablement.

L'évaluation a ensuite lieu. L'équipe d'évaluation procède, à l'aide de check-lists, à l'évaluation de la compétence technique, de l'infrastructure de l'organisme et de l'efficacité de son système de management. L'équipe d'évaluation établit un **rapport**. Si toutes les exigences sont remplies, elle propose l'octroi de l'accréditation. Sur la base de ce rapport, la Commission fédérale d'accréditation donne son avis concernant cette proposition. Le chef du SAS octroie **l'accréditation**.

L'accréditation est valable cinq ans. Une nouvelle évaluation est ensuite nécessaire afin de **renouveler** l'accréditation pour une durée supplémentaire de cinq ans. Pendant la période d'accréditation, le SAS procède à des **surveillances périodiques**. Toute personne intéressée à l'accréditation peut obtenir des informations pertinentes sous www.sas.ch.

Les étapes principales de la procédure d'accréditation

- ▼ Inscription
- ▼ Discussion d'information
- ▼ Visite préliminaire
- ▼ Audit
- ▼ Rapport
- ▼ Accréditation
- ▼ Surveillances périodiques
- ▼ Renouvellement de l'accréditation



➤ **Du diagnostic à la thérapie:
un personnel qualifié et
des analyses fiables sont
nécessaires**

**Pour pouvoir prendre
les décisions adéquates**



Le vocabulaire technique

Il existe un grand nombre de termes techniques dans le domaine de l'accréditation. Nous vous présentons ci-dessous quelques définitions selon ISO/CEI 17000.

Accréditation

Reconnaissance formelle de la compétence d'un organisme d'étalonnage, d'essai, d'inspection ou de certification à effectuer des essais ou des évaluations de conformité définis selon des exigences fixées au plan international.

Certificat (attestation de la conformité)

Document délivré conformément aux règles d'un système de certification, donnant confiance qu'un produit, processus ou service dûment identifié est conforme à une norme ou à un autre document normatif spécifique.

Certification

Procédure dans laquelle un tiers confirme par écrit qu'un produit, un processus ou une prestation de service respecte des exigences prédéfinies.

Compétence

La compétence dans le sens de l'accréditation comprend les connaissances techniques et l'expérience d'une entreprise, ainsi que des aspects concernant la gestion, l'organisation et la communication vis-à-vis de l'intérieur et l'extérieur, afin d'assurer, aujourd'hui et demain, la crédibilité des rapports et des certificats de conformité.

Essai

Opération technique qui consiste à déterminer une ou plusieurs caractéristiques d'un produit, processus ou service, selon un mode opératoire spécifique.

Etalonnage

Ensemble des opérations établissant, dans des conditions spécifiées, la relation entre les valeurs de la grandeur indiquées par un appareil de mesure ou un système de mesure ou les valeurs représentées par une mesure matérialisée ou par un matériau de référence, et les valeurs correspondantes de la grandeur réalisées par des étalons.

Evaluation de la conformité

Examen systématique destiné à contrôler le respect d'exigences prédéfinies pour un produit, un système de management ou une prestation de service. Les exigences peuvent être fixées par des dispositions légales, des normes, des documents du fabricant ou par tout autre moyen.

Inspection

Examen d'un produit, d'une prestation de service, d'une méthode ou d'une installation et détermination de sa conformité à des exigences fixées ou – sur la base d'une évaluation compétente – à des exigences générales.

Matériau de référence (MR)

Matériau ou substance dont certaines propriétés sont suffisamment homogènes et bien définies pour permettre de les utiliser pour l'étalonnage d'un appareil, l'évaluation d'une méthode de mesure et l'attribution de valeurs aux matériaux. Un matériau de référence peut être composé d'un gaz, d'un liquide ou d'une matière solide, sous forme pure ou mélangée. Les exemples sont: l'eau pour l'étalonnage des viscosimètres, le saphir qui permet d'étalonner la capacité thermique en calorimétrie et les solutions utilisées pour l'étalonnage dans l'analyse chimique.

Mesure

Ensemble des activités visant à la détermination des valeurs d'une grandeur de mesure.

Métrologie

Science et technique de la mesure.

Norme

Document établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu qui fournit, pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques pour des activités ou leurs résultats.

Organisme d'évaluation de la conformité

Organisme qui offre des prestations de service concernant l'évaluation de la conformité.

Qualité

Ensemble de caractéristiques d'un produit ou d'une prestation de service relatif à sa capacité à satisfaire à des conditions préalablement fixées. Selon ISO 9000: degré d'atteinte, pour un ensemble de caractéristiques inhérentes, des exigences fixées.

➤ Du départ au sprint final: des mesures correctes et des procédures fiables sont nécessaires

Pour obtenir des résultats crédibles





Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Service d'accréditation suisse SAS

Lindenweg 50, CH-3003 Bern-Wabern,

Tel. +41 31 32 33 511, Fax +41 31 32 33 510

www.sas.ch

Service d'Accréditation suisse SAS

Agence pour la Suisse romande

Boulevard de Grancy 37, CH-1006 Lausanne

Tél. +41 21 614 70 70, Fax +41 21 614 70 79

www.sas.ch